

BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



*La Patrie ou la Mort
Nous vaincrons*

QUATRE VINGTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

-----0-----0-----
-----0-----

SIXIEME COMMISSION

Point 109 de l'ordre du jour :
« Mesures visant à éliminer le terrorisme international »

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par :

Son Excellence Monsieur Oumarou GANOU
Ambassadeur
Représentant Permanent

New York, le 06 octobre 2025

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait, à l'instar des autres délégations, vous remercier et vous féliciter pour votre leadership dans la conduite de nos travaux. Je demeure convaincu que nos réunions, sous votre présidence, seront constructives et fécondes.

Je voudrais également remercier le Secrétaire Général pour son rapport (A/80/177) sur les « **Mesures visant à éliminer le terrorisme international** ».

Par ailleurs, ma délégation souscrit aux déclarations faites, par le Cameroun au nom du groupe Africain, par la République Islamique d'Iran au nom du Mouvement des non Alignés et par le Royaume d'Arabie Saoudite au nom de l'Organisation de la Coopération Islamique, et voudrait faire quelques observations à titre national.

**Monsieur le Président,
Distingués délégués,**

Le Burkina Faso qui subit actuellement les assauts terroristes se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de participer aux débats sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international.

Les conséquences du terrorisme au Sahel sont dévastatrices et multiformes. En effet, ces hordes de barbares criminels, sponsorisées, armées et financées par des officines occultes, violent systématiquement le droit international humanitaire et les droits humains fondamentaux, notamment le droit à la vie, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à un environnement sain et le droit d'accès au service public.

Sur le plan économique, cette situation fait subir à la région une baisse des investissements, une hausse des dépenses militaires et des entraves à la mobilité des populations, ce qui freine le développement.

Le Burkina Faso sous la Conduite de Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, prend à bras le corps le combat pour la sauvegarde de son intégrité territoriale et la restauration de sa Souveraineté.

Ainsi, au prix de réformes stratégiques et ambitieuses, mon pays a démultiplié ses moyens d'actions pour un contrôle total des zones infestées par ces criminels et leurs alliés. Ces actions ont permis concrètement, la reconquête de plus de 72 % du territoire, le relèvement socio-économique de milliers de personnes jadis déplacées et aujourd'hui réinstallées dans leurs villages d'origine, la réouverture de milliers d'écoles et de centres de santé, etc. Par ailleurs, sachant que l'action militaire à elle seule ne suffit pas pour endiguer le terrorisme, le Burkina Faso a lancé des projets et programmes visant à assurer à chaque Burkinabè des conditions de vie dignes et la pleine jouissance de ses droits fondamentaux.

Mon Pays a également engagé des réformes juridiques et institutionnelles en vue, de donner une réponse plus efficace et adéquate en matière de prévention et de répression du terrorisme dans le respect des droits humains. Du reste, il a poursuivi ses efforts dans la formation systématique et l'évaluation permanente des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) en Droit International Humanitaire, garantissant ainsi au quotidien la rigueur professionnelle de ces acteurs en matière de respect des droits humains.

Au plan sous régional, face à l'absence d'une réponse sincère et adéquate de la part des organisations régionales et de la Communauté internationale, le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger qui subissaient le plus les attaques terroristes, ont opté pour une défense collective, coordonnée sous la bannière de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES). La création et l'opérationnalisation de la Force unifiée AES représente une avancée stratégique majeure dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme dans notre sous-région. Cette initiative témoigne de la ferme détermination des trois Pays à apporter une réponse cohérente et robuste à cette menace en favorisant une approche plus autonome et centrée sur les réalités et les priorités du Sahel.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, la Confédération ouvre également la voie à de nouvelles dynamiques de coopération et de développement endogène.

**Monsieur le Président,
Distingués délégués,**

Mon pays constate qu'au cours de ces dernières années, la communauté internationale s'est employée quoique timidement et parfois dans une démarche à géométrie variable, à lutter contre le terrorisme.

Ainsi, notre Organisation a mis en place un cadre global pour lutter contre le terrorisme international, y compris des résolutions, des conventions et des initiatives coordonnées. Ces mesures reflètent l'engagement de l'ONU à aborder la question du terrorisme de manière globale, en combinant sécurité, prévention et respect des droits de l'homme. S'il faut s'en féliciter, il ne faudrait cependant pas perdre de vue que malgré toutes ces mesures, le terrorisme continue de gangrener différentes parties du monde.

Ma délégation lance un vibrant appel, afin que le 9^{ème} examen de la Stratégie antiterroriste mondiale qui interviendra en 2026, 20 ans après son lancement, soit l'occasion d'une autocritique sans complaisance. Cette stratégie peine à porter les fruits qui en sont attendus parce qu'elle est congénitalement engluée dans une hypocrisie internationale entretenue. L'ONU doit enfin s'assumer et engager la responsabilité internationale des Etats membres qui sponsorisent le terrorisme et en conséquence, les traiter en tant que coauteurs des actes inhumains et barbares perpétrés par les criminels qu'ils financent et équipent pour endeuiller les populations et déstabiliser les Etats du Sahel. Mon pays n'a de cesse de clamer qu'il est inutile de chanter la paix à la tribune des Nations Unies pour après financer le terrorisme dans les coulisses.

La Stratégie antiterroriste mondiale doit être reformée pour se doter de mécanismes robustes d'assèchement des sources de financement et d'équipement du terrorisme.

Le Burkina Faso joue pleinement sa partition au plan national. En effet, afin d'améliorer la conformité du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes, à l'aune des normes et standards internationaux en la matière, une stratégie nationale et un plan d'actions ont été adoptés en 2020 pour la période 2021-2025. Leur mise en œuvre a permis d'atteindre des résultats probants.

Monsieur le Président,

Pour conclure, le Burkina Faso salut le travail accompli par le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme et l'exhorte à instaurer un dialogue direct et sincère avec les mécanismes régionaux qui font déjà leurs preuves sur les théâtres des opérations, tel que de la Confédération AES. Il réaffirme son entière disponibilité et son engagement à œuvrer, aux côtés de la Communauté internationale, à lutter contre le phénomène du terrorisme dont les conséquences remettent en cause la paix et la sécurité internationales.

Je vous remercie.